

10<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

10<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

## Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

## Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	( — d' — )

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

### La crise gouvernementale d'Italie. — La Conférence de Gênes: pour l'ajournement. Une évolution caractéristique. — Une entrevue Lloyd George-Poincaré. — Un plaidoyer américain francophile. — La question de Tanger.

La crise gouvernementale italienne se prolonge indéfiniment. M. Giolitti, qu'on s'accordait à considérer comme le seul successeur possible de M. Bonomi, a dû renoncer à constituer le ministère. Il aspirait à mettre sur pied un gouvernement de concentration et de conciliation. MM. Orlando et de Nicola n'ont pas approuvé cette collaboration à trois. Les positions des partis politiques restent telles que restreintes sont les chances d'un dénouement prochain. Le parti populaire apparaît le grand responsable de la crise et de son prolongement. La situation est telle qu'on envisage la dissolution du Parlement et de nouvelles élections générales.

Ces difficultés intérieures d'Italie ont pour conséquence inévitable de rendre impossible la réunion de la Conférence de Gênes à la date fixée, le 8 mars. A supposer même que les pourparlers en cours aboutissent promptement, le successeur de M. Bonomi devra, avant d'accepter d'aller présider sans doute durant de longues semaines la Conférence de la Reconstruction, se présenter devant le Parlement italien et organiser le travail gouvernemental. Tout cela demande des délais. Un ajournement est donc inévitable. Ce qui complique la situation, c'est que le cabinet Bonomi, qui continue à expédier les affaires courantes, ne peut se décider à prendre sur lui l'initiative de proposer la remise à une date ultérieure de la Conférence.

Toutefois, dans les milieux politiques italiens, on incline de plus en plus à l'acceptation de la proposition française d'ajournement. Il faudra bien que, bon gré, mal gré, devant la force même des choses, M. Lloyd George s'incline à son tour et accepte le renvoi de la Conférence.

M. Dumont-Wilden fait, très judicieusement, remarquer, dans la *Revue Bleue*, que les conditions de la Conférence de Gênes ont sensiblement évolué depuis Cannes. « Si, constate-t-il, la Conférence de Gênes a lieu malgré l'abstention de l'Amérique, ce n'est qu'avec infiniment de circonspection, de précautions et de réserves... » Cette évolution découle immédiatement et de « la mésaventure de Cannes » et de l'attitude de M. Poincaré.

L'une et l'autre ont eu pour effet de préparer l'abandon de cette « diplomatie d'assemblée » dont M. Lloyd George est l'inventeur, et de toutes ces grandes conférences internationales, grâce auxquelles on a parlementarisé la diplomatie et dont le public et même les gouvernements commencent à se méfier. Voici une seconde modification, non moins importante. La Conférence de Gênes sera purement économique; des problèmes politiques, la révision des traités, la question des réparations par exemple, n'y seront pas soulevés, contrairement à l'attente de quelques-uns.

« La France n'a consenti à s'y rendre qu'à condition que, sous aucun prétexte, il n'y serait porté atteinte aux traités existants ». L'Allemagne espérait bien obtenir à Gênes quelques nouveaux adoucissements. « Mais la position prise par M. Poincaré, aussi bien que les qualités propres de son esprit, font qu'elle ne peut y compter ». C'est tout vainement que le Chancelier Wirth aura appelé aux affaires étrangères M. Rathenau, « le plus souple, le plus conciliant, le plus intelligent, le plus européen de ses hommes d'Etat ». Il ne parviendra pas à briser la ferme volonté de notre Premier. « La France se retirerait plutôt de la Conférence que de céder ».

Quoi qu'il en soit : l'heure des concessions est passée. On ne peut dire encore si M. Poincaré pourra remonter la pente. Mais ce qui n'est pas douteux, c'est qu'il ne se laissera pas entraîner plus loin.

Une nouvelle preuve qu'il y a vraiment quelque chose de changé dans les rapports franco-britanniques, c'est le désir manifesté par Lloyd George de se rencontrer avec M. Poincaré sur le territoire français.

Le président du Conseil français s'est empressé d'accéder à la demande de son collègue de Londres. Aussi bien, un entretien personnel, minutieusement préparé par un mois de négociations strictement diplomatiques, n'est-il pas inutile pour hâter la conclusion des pourparlers en cours.

Après les réponses évasives et les silences pour le moins surprenants du cabinet anglais, c'est ce dernier qui suggère une reprise de contact en vue d'aboutir à un accord. Cet accord ne peut porter évidemment que sur les conditions politiques de la Conférence de Gênes.

Parmi ces conditions, les unes sont essentielles, décisives, les autres de second ordre encore que de la plus grande importance.

Un principe domine toutes les directives de la France : le respect des Traités. Or, au Conseil suprême de Cannes, Lloyd George a bien déclaré que les traités ne seraient pas violés. Mais cette indication, M. Poincaré avec raison l'a jugée insuffisante : il a réclamé une déclaration formelle et pour ainsi solennelle qu'aucune stipulation des Traités ne serait mise en question.

De plus, et comme conséquence du principe précédent, M. Poincaré a posé les deux conditions suivantes :

- 1<sup>o</sup> Le problème des réparations ne doit pas être discuté à Gênes.
  - 2<sup>o</sup> La Société des Nations ne doit être dépouillée d'aucune des prérogatives qu'elle tient soit du pacte incorporé au traité de Versailles, soit d'autres stipulations des diverses conventions intervenues.
- Sur ces trois points, respect des traités, réparations, prérogatives de la Société des Nations, il semble bien maintenant que M. Lloyd George est d'accord avec la France. Le but de l'entrevue projetée devrait être non seulement de sanctionner, d'enregistrer l'accord intervenu, mais aussi de préparer son extension à tous les autres problèmes politiques soulevés par la Conférence de Gênes, comme, par exemple, celui-ci : Comment sera envisagée la reconnaissance officielle des Soviets ?

Nous indiquions récemment que le Sénat américain avait décidé de réclamer le remboursement accéléré des dettes des Etats-Unis.

Le promoteur de cette détermination est, en grande partie, le sénateur Mac Cormick, qui a entrepris à l'égard de la France une violente campagne, l'accusant d'impérialisme, de dépenses excessives, etc.

C'est un journal américain, le *New-York World*, qui se charge aujourd'hui de démontrer au peu bienveillant sénateur, l'innocence de ses critiques.

Ce journal, se basant sur l'année 1920, évalue à 265 dollars par tête d'habitant le revenu national français et à 620 dollars le revenu national américain. Les Français, ajoute le *New-York World*, ont cependant, au cours de la même année, acquitté un impôt de 18 pour 100 sur le revenu national, tandis que les Américains n'ont payé que 8 pour 100 sur le leur.

Pour équilibrer son budget, la France devrait prélever sur son revenu national un impôt de 36 pour 100, ce qui est impossible dans les circonstances actuelles, même si la France licencierait son dernier soldat. Qu'arriverait-il en Amérique, dit ce journal, si l'on parlait de doubler les impôts actuels, déjà proportionnellement bien plus légers qu'ils ne sont en France ?

Et le *New-York World* de conclure que, sans la collaboration des Etats-Unis la situation financière internationale est sans issue.

Depuis le Conseil Suprême de Cannes, la question de Tanger est en bonne place à l'ordre du jour diplomatique. C'est Lloyd George — naturelle-

ment — qui a sollicité cette inscription. Le Premier Anglais ne manque jamais une occasion de brimer la France.

Et puis, en la circonstance, il s'agit de flatter les convoitises espagnoles, tout en faisant oublier à l'Espagne une blessure autrement grave : l'occupation britannique de Gibraltar.

On déclare : il importe de régler définitivement le statut de Tanger parce que ce port se meurt rapidement.

C'est un fait que, depuis quelques années, le grand débouché du Maroc décline singulièrement.

Le remède à cette déchéance est-il dans l'internationalisation de la ville et du port, que d'aucuns préconisent aujourd'hui, comme une solution de génie ? Ils ignorent que c'est ce régime instauré depuis quelques années, qui a provoqué sa ruine.

Pour sauver Tanger, convient-il d'en confier l'administration à l'Espagne ?

L'impossibilité où elle se trouve de réduire les tribus indépendantes du Rif, lui donnerait-elle des droits sur Tanger et sur son hinterland ?

Non, Tanger, n'ayant jamais cessé de faire partie de l'Empire Chérifien, ne saurait en être détaché maintenant ni organisé comme un centre de propagande contre l'autorité du Sultan, ni contre l'œuvre de la France au Maroc.

En définitive, il convient certainement de régler définitivement le statut de Tanger. Mais la solution doit être cherchée dans l'abandon du régime de l'internationalisation, qui condamne cette ville à la stagnation, bref dans le retour pur et simple à l'Empire Chérifien, c'est-à-dire sous le protectorat de la France.

M. DAROLLE.

## INFORMATIONS

### La baisse du mark

La baisse sensible du mark est admise comme ayant son origine en Allemagne. Des droits de douane seront perçus à partir du 1<sup>er</sup> mars sur la base de 44 fois, et non plus de 39 fois du montant en or. De là des importations précipitées. D'autre part, la spéculation pousse à la baisse.

On n'attribue à la Conférence de Gênes qu'une influence insignifiante sur cet événement.

### Une déclaration de l'agent des Soviets en Italie

M. Vovorovski, agent officiel des Soviets en Italie, chef de la mission commerciale russe, a fait au « Paese » des déclarations où il annonce que son gouvernement demandera à la Conférence de Gênes : la révision du traité de Versailles, des indemnités pour l'aide que la Russie a donnée aux alliés pendant la guerre, une indemnité pour la guerre civile soutenue par Denikine, Koltchak, etc. La restitution de la Bessarabie.

Selon M. Vovorovski, l'indemnité réclamée par les Soviets pour la guerre qui a été soutenue contre eux compensera la créance française sur la Russie.

### Le scandale de la Banque d'Indo-Chine

M. Pernotte, directeur général de la Banque indo-chinoise a été arrêté. Immédiatement après, deux perquisitions ont été opérées : la première, 88, avenue du Bois-de-Boulogne, au domicile particulier de l'inculpé et en présence de M. Léouzon-Leduc ; la seconde, 145, boulevard Hausmann, au siège de la banque de l'Omnium Français de l'Europe Centrale, que dirige M. Pernotte, et en présence de celui-ci, par M. Daru, commissaire aux délégations judiciaires.

A ces deux adresses, de nombreux documents ont été saisis et transportés dans le cabinet du magistrat instructeur. Après ces opérations, M. Pernotte a été écroué à la Santé.

### Le Shah de Perse en France

Le ministre de Perse, Samad-Khan, s'est rendu à Marseille, à la rencontre de son souverain, qui compte faire un séjour incognito dans le Midi. S. M. le Shah a l'intention de venir à Paris.

## Les élections départementales

M. Barrès, député de la Haute-Garonne, vient de déposer une proposition de loi tendant à reporter en novembre la date du renouvellement des conseillers généraux et d'arrondissement. On sait que par une autre proposition le gouvernement est invité à fixer ces élections en mai.

« Le mois de mai, dit M. Barrès, est la période des grands travaux de printemps : derniers labours, hersages, ensemencements des pommes de terre, haricots, pois, betteraves, etc., sarclage des céréales, importants travaux de la vigne. »

### L'indemnité temporaire de cherté de vie aux petits fonctionnaires

La commission sénatoriale des finances, réunie sous la présidence de M. Millières-Lacroix, a achevé la discussion du projet de la loi concernant l'indemnité temporaire de cherté de vie aux petits retraités et pensionnés de l'Etat.

La commission, sur les conclusions de son rapporteur général, M. Henri Bérenger, a voté par 18 voix contre 6 le principe de l'indemnité. Elle a fixé à 30 francs par mois, soit 360 fr., le taux de l'indemnité nouvelle pour les retraités et les pensionnés âgés de plus de 60 ans, cette limite étant abaissée à 55 ans pour les femmes.

### L'incorporation de la classe 1922

Le tirage au sort de la lettre qui sera l'origine de l'ordre alphabétique à suivre pour l'incorporation de la fraction du contingent de 1922, vient d'avoir lieu au ministère de la guerre.

La lettre sortie de l'urne est la lettre C.

## Chambre des Députés

Séance du 23 février 1922

M. Guernier pose une question au sujet des incidents qui se sont produits à bord de l'« Amazone ». On sait que l'équipage refusa de continuer ses services, prit le commandement du bateau et enferma les passagers dans leurs cabines. L'affaire appelée devant le tribunal maritime de Marseille a été terminée par une déclaration du capitaine de l'« Amazone » qui a retiré sa plainte. Les accusés furent acquittés.

M. Rio, sous-secrétaire d'Etat à la marine marchande dit que les faits ont été exagérés et que certaines allégations du capitaine étaient fausses. M. Rio désapprouve le capitaine et approuve le tribunal maritime. L'incident est clos.

La Chambre reprend la discussion du budget des dépenses recouvrables. M. de Lasteyrie, ministre des finances, dit que jusqu'à ce jour l'Allemagne n'a fait que rembourser les dépenses d'occupation et n'a pas versé un centime au titre des réparations. Il étudie le budget des dépenses recouvrables : 13 milliards et 7 milliards de recettes proprement dites, il faut donc, amener l'Allemagne à tenir ses engagements.

M. Poincaré dit que le gouvernement s'efforcera de faire jouer tous les articles du traité de Versailles. Le Gouvernement à l'heure actuelle prend le traité tel qu'il est et s'efforce de l'appliquer.

Tous les articles du projet sont votés.

Séance du 24 février 1922

La Chambre discute les interpellations de MM. Uhry sur la durée du maintien en prison de M. Paul Meunier ; Léon Daudet sur les dangers que font courir à la défense nationale les défaillances à l'égard des crimes contre la patrie ; M. Lacoste sur l'affaire Margulies.

De vifs incidents se produisent surtout pendant la discussion de M. Daudet. M. Barthou répond aux interpellateurs et notamment aux violentes attaques portées par M. Daudet.

La discussion est close. La séance est renvoyée à mardi.

## Sénat

Séance du 23 février 1922

Le Sénat discute l'interpellation de M. Brager de la Ville-Moysson sur la nécessité de réduire les tarifs des chemins de fer pour le transport des denrées agricoles et des matières de première nécessité nécessaires à l'agriculture. M. Michel dit que le trafic s'est trouvé réduit par suite de l'augmentation du tarif des transports.

M. Le Trocquer, ministre des Travaux publics, dit qu'il est impossible de revenir au passé. Il s'agit, aujourd'hui, d'adopter des tarifs dégressifs à grande distance. Il s'efforcera de s'entendre avec les Compagnies pour étendre les avantages du tarif spécial fait pour 10.000 kilos, aux 5.000 kilos de céréales.

Un ordre du jour de confiance est voté.

Séance du 24 février 1922

M. Cuminal interpele sur les mesures à prendre pour assurer l'application de la loi tendant à l'organisation de l'enseignement technique.

Après des observations entre MM. Cruppi, Roustau, Vidal, un ordre du jour est voté.

## CHRONIQUE LOCALE

### LE BUREAU !.....

On raconte beaucoup d'« histoires » sur diverses administrations où fleurit, comme à cette heure l'amandier, le régime de la paperasserie, de la routine, voire même de... (soyons poli) la manie.

Être maniaque, pour ne pas dire autre chose, est le cas spécial aux représentants des grandes et petites administrations.

Notre confrère parisien « la Liberté » publiait, ces jours derniers, l'intéressant fillet suivant :

« M. Léon Bérard aime à conter cette histoire. Comme il venait d'être nommé ministre de l'instruction publique, il pensa qu'une visite de son nouveau domaine s'imposait. Dans le premier bureau où il pénétra, trois commis, sans doute prévenus par un bienveillant esprit, travaillaient avec un zèle de circonstance. Le ministre avisa sur la table de l'un d'eux une grosse boîte de fer blanc remplie de vieilles plumes. « Qu'est-ce que c'est que ça ? » demanda-t-il ahuri. Ainsi interpellé, le commis se redressa fièrement : « Ça, Monsieur le Ministre, ce sont les plumes dont je me suis servi de... puis vingt ans que je suis ici. Je les garde, parce qu'on ne m'a jamais dit s'il fallait les jeter... » M. Léon Bérard suspendit sa visite : il était pleinement édifié sur la conscience de son petit personnel. »

Bravo, c'est très bien. M. le Ministre de l'instruction publique a été satisfait de cette... découverte amusante. Nous ajoutons bien vite que qui ce soit, ne pouvait se fâcher de la manie de cet employé qui ne portait tort ni aux finances, ni à l'avenir de la France. Au contraire, en nettoyant ces plumes, ledit employé aurait pu s'en servir à nouveau, ce qui aurait produit une économie des fonds affectés aux fournitures du bureau.

Mais si le ministre de l'instruction publique se plaît à raconter cette « histoire », notre confrère, le *Matin* nous en raconte une autre qui, celle-là, sort de la banalité.

La voici, dans toute sa splendeur : Gap, 23 février. — Les récentes mutations dans le personnel de l'enseignement secondaire mentionnent la nomination, à Gap, aux fonctions d'inspecteur d'académie des Hautes-Alpes, de M. Mathis, professeur agrégé au lycée de Toulon, en remplacement de M. Rimey, qui passe à Epinal.

Or, M. Mathis est mort depuis trois mois ; il est certain qu'il ne pourra dans ces conditions rejoindre son nouveau poste !

Eh ! non ; le malheureux professeur est allé « ad patres » sans son titre d'inspecteur d'académie, qui était certainement le rêve de sa vie, le couronnement d'une carrière de professeur bien remplie !

Est-ce cette « histoire » que racontera le Ministre de l'instruction publique, quand, comme ont l'habitude de le faire les grands administrateurs, il racontera les aventures plus ou moins gaies qui ont lieu sous son administration ?

A notre avis, l'« histoire » de l'employé aux plumes est moins intéressante que celle du grand chef qui nomme à un poste élevé un fonctionnaire mort depuis 3 mois !

Mais on accorde actuellement tant de décorations « posthumes » qu'on peut bien faire des nominations posthumes... pour rendre hommage à la mémoire de ceux qui ne sont plus et pour la satisfaction d'amour-propre des familles !

Non : l'« histoire » première ne vaut certainement pas l'« histoire » deuxième, au point de vue public ! On rira davantage de la deuxième !

LOUIS BONNET.

## Sites et monuments cadurciens

### V. — La falaise des Soubirous...

(Suite)

Passé le Château-du-Roi, la rue des Soubirous continue vers le nord cette succession de voies qui, du Pont-Vieux à la Citadelle, formait jadis l'artère maîtresse de la cité. Des ruelles s'y embranchent, bordées de maisons revêches aux toits débordants. Ces passages voient leur lambeau de ciel interrompu par des arceaux semblables à des porches. Dès son départ, la rue de Foulhac passe sous deux de ces ogives ; la rue Jean de Bernié se termine sous une seule, mais étroite et profonde.

Nous montons encore et toujours les vieux logis font la haie sur notre passage. Le couvent des sœurs de Gramat s'est logé dans un des plus vastes et des plus célèbres. Extérieurement cet édifice ne garde plus de traces bien manifestes de son ancienne splendeur. Mais, voyez : le portillon voisin de la grille est resté entrebaillé ; dans la cour, une magnifique porte sculptée et écussonnée se révèle à point pour nous donner une idée de ce que fut l'hôtel d'Auriolos. Dans cette maison, de grands personnages naquirent ou résidèrent. L'histoire locale y situe certains de ses événements sensationnels. C'est ici que se déroula, en particulier, ce drame du 16 novembre 1561, qualifié par certains de Saint-Barthélémy avant la lettre. Entre les diverses relations de cette fameuse affaire, j'emprunte à l'important ouvrage de M. Richard de Boysson sur les guerres de religion, ce récit d'après Lacoste : « Le 16 novembre, les Calvinistes étaient assemblés dans la maison d'Auriolos, appartenant au seigneur de Cabrerets ; il y avait plusieurs ministres, entre autres Lagalouste, Fourges et Carvin. Le curé de la paroisse de N. D. des Soubirous, passa sous les fenêtres de la maison, à la tête d'un nombreux cortège ; les religionnaires, entendant les chants funèbres, se portèrent aux fenêtres et accablèrent d'injures les personnes du convoi ; le clergé et la famille du défunt entrent dans l'église ; mais les assistants, renforcés par les gens du peuple, enfoncent les portes de la maison qui devient un champ de bataille ; il y périt vingt-cinq ou trente personnes. » L'affaire fit grand bruit non seulement en Quercy, mais dans toute la France. Le roi s'en émut ; il dépêcha des juges extraordinaires à Cahors. Mais Monluc, de passage dans notre ville, donna au procès une conclusion bien dans sa manière, en remettant en liberté les condamnés prêts à monter sur l'échafaud. La raison du plus fort est toujours la meilleure, disait cent ans plus tard La Fontaine... »

Tout de suite après la maison d'Auriolos, s'ouvre sur la droite un grand jardin bordé de murs à arceaux. Ce coin de fraîche campagne en plein quartier tassé à la mode du moyen-âge, occupe l'emplacement de Notre-Dame des Soubirous et de ce modeste *campo sancto* où l'on conduisait le défunt, cause innocente du massacre du 16 novembre 1561. Comme de tant d'autres, il reste à peine de ce sanctuaire d'insignifiants vestiges. Je me l'imagine au bord de la falaise, présentant son abside à la vallée et suspendu sur le Lot comme l'église de Saint-Cirq-Lapopie.

Nous avons atteint le point culminant de la ville. Si elle cesse de monter, la rue ne change guère de physionomie. Les siècles révolus se rappellent partout à nous : ici, par de beaux vantaux de portes à guirlandes et à masques classiques, là, par une tête fruste jaillie d'un mur ou par un gnome accroupi et tenant à deux mains son chef d'hydrocéphale.

Une assez large voie vient de gauche se souder à la nôtre. C'est la rue des Mirepoises qui, continuant la Fondue-Haute à partir de l'endroit où s'élevait encore il y a quatre-vingts ans le portail des Augustins, décrit un demi-cercle au pied des grands bâtiments des Dames Blanches, devenu le Séminaire diocésain. Nous avons atteint les abords de la Citadelle disparue. Que fut, au temps de la puissance guerrière de notre cité, cet ensemble principal d'ouvrages de défense ? Le livre de M. Daynard éclaire, en les confrontant, les renseignements épars et contra-



Le Foyer du Soldat

Vendredi soir, sous la haute présidence de M. le lieutenant-colonel La-gasque, une conférence-concert fut donnée au théâtre de l'Apollon en l'honneur du Foyer du soldat du 7<sup>e</sup> R. I.

Tout l'effectif du Régiment, ainsi que les familles des officiers et sous-officiers assistaient à cette intime soirée.

Il convient de féliciter, tout d'abord, le dévoué chef de musique du 7<sup>e</sup> R. I. M. Crassous sur la parfaite organisation de cette belle soirée. Chacun eut sa large part de succès.

M. le lieutenant Duluc, chef de subdivision d'I. E. P. de Cahors nous a causé une causerie empreinte de bons dans une causerie empreinte de bons conseils, s'est efforcé de démontrer l'utilité du Foyer du soldat et de la culture physique, il a terminé par l'exhibition de deux beaux athlètes l'adjudant Delon et du sergent Labro, du 7<sup>e</sup> R. I.

La jeune comique Barrière, incarnant fort bien le type troupier, dans ses chansons; les sympathiques frères Barreau dans leur numéro de duettistes furent bien appréciés.

Le soldat Janot-Balas, du 7<sup>e</sup> R. I. à la voix chaude et bien timbrée s'attira de nombreux applaudissements dans la Tosa.

Quant au jeune comique excentrique Sidoux du 7<sup>e</sup> R. I. il nous fit rire aux larmes.

Cette charmante soirée se termina par une pièce. A la Chambrée, Barrière dans le rôle sévère du caporal Bidonneau et le désopilant comique Sidoux dans le rôle du soldat Fouillaup, enthousiasmèrent l'auditoire par une magnifique interprétation de ces deux personnages.

M. Barreau, dont le nom est synonyme de dévouement, avait offert son gracieux concours pour renforcer cet à défaut de quantité, brillait par sa qualité.

I. S.

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 17 au 24 février 1929

Naissances

Cellier Jean Alcide-Pierre, boul. Gambetta 38.

Soubrié Fernand Frédéric-François, rue Nationale, 5.

Mariages

Barreau Daniel Louis, agriculteur à Douville (Lot) et Bousquet Germaine, employée de commerce, rue des Trois-Baudus, 45.

Malléval Raymond-François, chauffeur-mécanicien, rue Clemenceau, 14, et Baudel George-Alice, dactylographe, rue Lastic, 33.

Imbert Louis Adrien, brigadier d'artillerie à Bayonne et Vincent Noélie, s. p., à Cahors, rue des Hortes.

Décès

Theil Louis, menuisier, 58 ans, rue du Château du Roi, 28.

Tulle Jean, sans profession, 76 ans, rue Neuve des Badernes 19.

Sonvri Mari-Emilie, épouse Larnaudie, 45 ans, rue Donzelle.

Aussel Hélène, religieuse, 45 ans Cours de la Chertreuse.

Lavergne Arthémon, employé au P. O., 33 ans, avenue de la Gare, 14.

Lagarde Henriette, religieuse carmélite, 77 ans, au Carmel.

Belmont Justine, épouse Guiraudet, 73 ans, à Béguins.

PALAIS DES FÊTES

Mardi 28 février et mercredi 1<sup>er</sup> mars en soirée

Un grand film hors série

LE MONSTRE AUX YEUX VERTS

Drame passionnel 5 parties

Comiques et documentaires

Communication

On nous prie d'insérer :

Patronage St-Louis

Vie très active au patronage. Les cours de gymnastique sont bien suivis : grand progrès dans le travail des agrès. Le tir du dimanche nous promet d'ici peu de bons et excellents tireurs. Attention les jeunes ! toujours beaucoup d'assiduité aux leçons du dévoué moniteur, et nous comptons bientôt des as au patronage.

Dimanche, 26 février, grand match d'association entre Montauban pa-

tronage (1<sup>re</sup> équipe) et patronage St-Louis (1<sup>re</sup> équipe).

Dimanche, 5 mars match probable avec Gourdon. Les bienfaiteurs et avec eux les nombreux amis de Cahors adressent leurs félicitations et leurs encouragements aux membres de l'œuvre. Grâce à l'impétuosité de nos jeunes, l'œuvre n'a jamais eu tant de vie.

Propos de Carnaval

Pierrot au bal. — Qu'est-ce qui le rend si gai ?

Colombine. — Le petit verre de « FRANCISCANE » après mon dîner.

Liqueur digestive incomparable

Calamane

Une émouvante manifestation a eu lieu jeudi en l'honneur des morts de la grande guerre. Le jeune Bertrand Jean-Marie, mort au champ d'honneur, a été inhumé dans le cimetière de son village natal.

Tous les démobilisés, les enfants des écoles, garçons et filles, sous la conduite de leurs maitres et le conseil municipal et la majeure partie de la population s'étaient transportés à la gare d'Espère, au-devant des restes du défunt. Le corbillard était couvert de couronnes et l'église brillamment décorée. Au cimetière, M. le Maire a lu quelques vers bien sentis, œuvre d'une jeune personne de Calamane; les enfants des écoles ont récité « Aux Morts pour la patrie » et M. Joseph Combarieu a pris la parole au nom des démobilisés, en ces termes :

Discours de M. Combarieu Joseph

Avant que cette tombe, ne se referme sur ces restes glorieux, qu'il me soit permis de rendre hommage à tous ceux qui comme ce vaillant Jean-Marie sont tombés victimes du devoir. Avec eux à tous côtés nous avons vécu les autres de la grande guerre dans la boue et la neige, nous avons violemment souffert mais nous avons pu en revanche durer jusqu'au jour de la victoire. Aussi devons-nous saluer bien bas, ceux d'entre nous, tombés au champ d'honneur. Ceux-là sont vraiment grands, ils ont accompli leur devoir jusqu'au bout.

Parti à la fin de 1924 pour Montpellier, Jean-Marie Bertrand ne devait pas moisir dans le dépôt. En avril 1915, nous le trouvons sur la ligne de feu, et pour plus de précision je m'en rapporte à l'historique de la compagnie 16-2 du 2<sup>e</sup> génie qui fut la sienne.

C'est la guerre de mines de Pertes et des Hutius. Que d'énergie et de forces morales, durant d'opérer officiers et sapeurs, dans cette guerre tant souterraine que de surface; où les explosions ennemies, les gaz délétères sont aussi meurtriers que les bombes des obus, et les balles des mitrailleurs. Dans l'enceinte 13, par les galeries 38, 39, 12, l'ennemi est signalé très proche. Il faut l'arrêter à tout prix. On travaille farouchement jour et nuit. Quand une mine ennemie explose ensevelissant le sous-lieutenant Aladière, le sergent Valentin et treize sapeurs.

Jean-Marie ne devait pas trouver la mort là. Un soir, nous dit son camarade de travail, au moment où ils allaient descendre dans le puits, un obus de canon revola sur la frappe en pleine tête; il vécut 5 minutes.

Par la pensée, je me transporte là-bas dans les puits que son sang arrosa et je le vois maintenant, non plus ivre d'effort dans l'ardeur de la lutte, mais couché sur la terre sanglante; et je vois la suprême vision de ses yeux juvéniles qui vont se fermer pour toujours. Vision qui lui représente une petite comédie à flâne de coqueau, une maison chérie parce qu'elle a abrité sa jeunesse, Calamane enfin qu'il ne reverra plus.

Il avait 19 ans, âge de l'espérance. Combien hélas sont tombés ainsi, alors que sur ton territoire, O France, les germains marchaient à grands pas, mais, même un coup de nos héros s'élevait d'un même cœur; on les aura. Et tous, jusqu'au dernier souffle combattaient pour la justice et la liberté. Vous étiez la chair qu'on mutilait, la chair qui saigne; mais sachant votre mort nécessaire, vous nous quittez sans regret. Qu'une moisson de gloire s'écrive aujourd'hui à votre mémoire, chers disparus.

Enfants ! souvenez-vous toujours des sacrifices accomplis par nos héros; ils nous ont donné le pain et l'exemple de l'accomplissement complet du devoir.

Jamais nous ne glorifierons assez ces morts héroïques, jamais nous ne les remercierons assez du grand sacrifice qu'ils ont consenti. Et maintenant je dis à Jean-Marie Bertrand tu es un héros, tu nous as donné le plus cher de ton être, tu as donné ta vie. Dors en paix dans cette terre qui te fut chère, les poilus ne t'oublieront pas.

An non de tous les démobilisés, qu'il me soit permis de remercier la municipalité pour la place d'honneur qu'elle accorde à notre camarade ainsi que nos maitres et leurs élèves M. le curé, et toute la population qui a bien voulu accompagner notre jeune héros jusqu'à sa dernière demeure.

Lacapelle-Cahors

Réinhumation. — Mercredi matin à 9 heures a eu lieu la réinhumation dans le petit cimetière de Lacapelle de notre regretté compatriote Lucien Henras, mort pour la France.

Le convoi funéraire a été suivi par la population des villages et hameaux environnants. La messe, population qui tint à apporter à la famille Henras le témoignage de sa sympathie et à la mémoire du regretté Lucien un hommage d'admiration.

Reinhumation. — La dépouille mortelle de notre ami Flaujac Louis, est arrivée en gare de Saint-Marlin Labouval. Une nombreuse délégation de poilus, drapeau en tête, a été la rejoindre. M. Largentie, conseiller municipal, délégué par le maire, a pris réception du corps.

Après l'arrivée à Calvignac, la population entière lui a fait cortège. Après les poilus viennent les enfants des écoles, avec leurs maitres, quatre camarades de sa classe, portent le drap. A l'église, M. le curé a prononcé une allocution tout empreinte de patriotisme. Au cimetière, M. Marios président de l'amicale des poilus, a, dans un discours patriotique et éloquent fait l'éloge de son camarade, et donna lecture de la citation suivante :

« Flaujac Louis, caporal au 2<sup>e</sup> génie, brave et très dévoué, tué le 22 décembre 1914 en travaillant courageusement à couper des fils de fer barbelés, sous un violent bombardement. Croix de guerre, Médaille Militaire. »

Après lui, M. le Maire au nom du conseil municipal, de la commune et de la famille dont il est apparenté, a prononcé un discours plein d'émotion et d'éloquence qui a arraché des larmes à tous les assistants. De nombreuses couronnes offertes par les amis, la famille et les poilus recouvraient la bière.

Dors en paix, cher Lucien, que rien ne trouble ton repos si chèrement gagné.

Albas

Le Carnaval. — Pour féter dignement le Carnaval, la jeunesse albasienne s'est assurée le concours de la musique du cirque Gougé.

Dimanche, lundi et mardi, grand bal paré et masqué dans la salle des fêtes de la mairie.

Mardi à 3 heures de l'après-midi grande cavalcade. Danses, rondes traditionnelles et farandole. Le mercredi des Cendres, exécution de Sa Majesté.

Accident. — Mme Aussel, institutrice à Cénac a été victime d'un accident: brûlures avec une lampe alcool. Elle sera suppléée dans ses fonctions pendant un mois par une infirmière.

St-Pantaléon

Nécrologie. — Dimanche dernier, ont eu lieu les obsèques de notre ami Léon Espéret, assassiné, dans les circonstances tragiques qui ont été déjà relatées, par le sieur Rigal, de Rassiels.

La population tout entière a tenu, en cette circonstance, à manifester ses sympathies à la famille en assistant à ses funérailles.

De notre côté, nous prions son fils, Ernest Espéret ainsi que toute sa famille, d'agréer nos sincères condoléances.

Cazals

Médaille de la famille française. — Le diplôme et la médaille de la famille française ont été remis récemment en témoignage de reconnaissance nationale aux mères de familles nombreuses dont les noms suivent :

Médaille d'argent. — Mme Rey, née Servant, à Labespreit.

Médaille de bronze. — Mmes Borial, Léonie, à Cazals; Vergnoles, Adèle à Cazals; Attalès, Augustine au Causse; Darnis, Emilie, à Malleville.

Nous adressons à toutes nos félicitations et nos meilleurs compliments.

Kindou

Mercredi dernier, ont eu lieu à Kindou, les obsèques de Mme Monrillac, née Jeanne Soulié, fille de notre sympathique maire. Une affluente considérable de parents et d'amis et la population communale tout entière formaient un cortège imposant et recueilli. La défunte a peine âgée de 27 ans, jouissait de la considération et de l'estime publiques.

Nous nous inclinons très bas sur sa tombe prématurément ouverte et nous adressons à toute la famille éplorée nos condoléances les plus sympathiques et les plus attristées.

Obsèques. — Jeudi 28 février eurent lieu à Salviac les obsèques de M. Arthémon Lavergne, genre Costes, employé au P. O., à la gare de Cahors, décédé en cette ville à la suite d'une maladie contractée au front (gaz asphyxiants). M. Lavergne était âgé de 34 ans.

Nous bien sincères condoléances à la famille.

Nos compatriotes. — M. Augustin Prigent, genre Albet, de notre ville, receveur de 4<sup>e</sup> classe à Bellegard (Creuse), est nommé en la même qualité, receveur de 3<sup>e</sup> classe à Ouzouer le marché (Loir-et-Cher).

Nous bien sincères félicitations.

M. Firmin Francoulin, membre de la Société des Secours mutuels de Salviac, vient d'obtenir une mention honorable pour les services rendus à la Mutualité.

Soirée récréative. — Dimanche soir, 26 février, le patronage des garçons donna sa première séance récréative, dans la nouvelle salle qui sera inaugurée ce jour-là. Ouverture, 7 h. 1/2. Rideau, 8 heures.

Prix des places: Réservées 1 fr. 50, premières, 1 fr.; enfants, 0 fr. 50.

Demandes de cartes d'entrée à M. Vielmon Jean, Grande Place à Salviac.

Calvignac

Réinhumation. — La dépouille mortelle de notre ami Flaujac Louis, est arrivée en gare de Saint-Marlin Labouval. Une nombreuse délégation de poilus, drapeau en tête, a été la rejoindre. M. Largentie, conseiller municipal, délégué par le maire, a pris réception du corps.

Après l'arrivée à Calvignac, la population entière lui a fait cortège. Après les poilus viennent les enfants des écoles, avec leurs maitres, quatre camarades de sa classe, portent le drap. A l'église, M. le curé a prononcé une allocution tout empreinte de patriotisme. Au cimetière, M. Marios président de l'amicale des poilus, a, dans un discours patriotique et éloquent fait l'éloge de son camarade, et donna lecture de la citation suivante :

« Flaujac Louis, caporal au 2<sup>e</sup> génie, brave et très dévoué, tué le 22 décembre 1914 en travaillant courageusement à couper des fils de fer barbelés, sous un violent bombardement. Croix de guerre, Médaille Militaire. »

Après lui, M. le Maire au nom du conseil municipal, de la commune et de la famille dont il est apparenté, a prononcé un discours plein d'émotion et d'éloquence qui a arraché des larmes à tous les assistants. De nombreuses couronnes offertes par les amis, la famille et les poilus recouvraient la bière.

Dors en paix, cher Lucien, que rien ne trouble ton repos si chèrement gagné.

Albas

Le Carnaval. — Pour féter dignement le Carnaval, la jeunesse albasienne s'est assurée le concours de la musique du cirque Gougé.

Dimanche, lundi et mardi, grand bal paré et masqué dans la salle des fêtes de la mairie.

Mardi à 3 heures de l'après-midi grande cavalcade. Danses, rondes traditionnelles et farandole. Le mercredi des Cendres, exécution de Sa Majesté.

Accident. — Mme Aussel, institutrice à Cénac a été victime d'un accident: brûlures avec une lampe alcool. Elle sera suppléée dans ses fonctions pendant un mois par une infirmière.

St-Pantaléon

Nécrologie. — Dimanche dernier, ont eu lieu les obsèques de notre ami Léon Espéret, assassiné, dans les circonstances tragiques qui ont été déjà relatées, par le sieur Rigal, de Rassiels.

La population tout entière a tenu, en cette circonstance, à manifester ses sympathies à la famille en assistant à ses funérailles.

De notre côté, nous prions son fils, Ernest Espéret ainsi que toute sa famille, d'agréer nos sincères condoléances.

Cazals

Médaille de la famille française. — Le diplôme et la médaille de la famille française ont été remis récemment en témoignage de reconnaissance nationale aux mères de familles nombreuses dont les noms suivent :

Médaille d'argent. — Mme Rey, née Servant, à Labespreit.

Médaille de bronze. — Mmes Borial, Léonie, à Cazals; Vergnoles, Adèle à Cazals; Attalès, Augustine au Causse; Darnis, Emilie, à Malleville.

Nous adressons à toutes nos félicitations et nos meilleurs compliments.

Kindou

Mercredi dernier, ont eu lieu à Kindou, les obsèques de Mme Monrillac, née Jeanne Soulié, fille de notre sympathique maire. Une affluente considérable de parents et d'amis et la population communale tout entière formaient un cortège imposant et recueilli. La défunte a peine âgée de 27 ans, jouissait de la considération et de l'estime publiques.

Nous nous inclinons très bas sur sa tombe prématurément ouverte et nous adressons à toute la famille éplorée nos condoléances les plus sympathiques et les plus attristées.

Obsèques. — Jeudi 28 février eurent lieu à Salviac les obsèques de M. Arthémon Lavergne, genre Costes, employé au P. O., à la gare de Cahors, décédé en cette ville à la suite d'une maladie contractée au front (gaz asphyxiants). M. Lavergne était âgé de 34 ans.

Nous bien sincères condoléances à la famille.

Nos compatriotes. — M. Augustin Prigent, genre Albet, de notre ville, receveur de 4<sup>e</sup> classe à Bellegard (Creuse), est nommé en la même qualité, receveur de 3<sup>e</sup> classe à Ouzouer le marché (Loir-et-Cher).

Nous bien sincères félicitations.

M. Firmin Francoulin, membre de la Société des Secours mutuels de Salviac, vient d'obtenir une mention honorable pour les services rendus à la Mutualité.

Soirée récréative. — Dimanche soir, 26 février, le patronage des garçons donna sa première séance récréative, dans la nouvelle salle qui sera inaugurée ce jour-là. Ouverture, 7 h. 1/2. Rideau, 8 heures.

Prix des places: Réservées 1 fr. 50, premières, 1 fr.; enfants, 0 fr. 50.

Demandes de cartes d'entrée à M. Vielmon Jean, Grande Place à Salviac.

Calvignac

Réinhumation. — La dépouille mortelle de notre ami Flaujac Louis, est arrivée en gare de Saint-Marlin Labouval. Une nombreuse délégation de poilus, drapeau en tête, a été la rejoindre. M. Largentie, conseiller municipal, délégué par le maire, a pris réception du corps.

Après l'arrivée à Calvignac, la population entière lui a fait cortège. Après les poilus viennent les enfants des écoles, avec leurs maitres, quatre camarades de sa classe, portent le drap. A l'église, M. le curé a prononcé une allocution tout empreinte de patriotisme. Au cimetière, M. Marios président de l'amicale des poilus, a, dans un discours patriotique et éloquent fait l'éloge de son camarade, et donna lecture de la citation suivante :

« Flaujac Louis, caporal au 2<sup>e</sup> génie, brave et très dévoué, tué le 22 décembre 1914 en travaillant courageusement à couper des fils de fer barbelés, sous un violent bombardement. Croix de guerre, Médaille Militaire. »

Après lui, M. le Maire au nom du conseil municipal, de la commune et de la famille dont il est apparenté, a prononcé un discours plein d'émotion et d'éloquence qui a arraché des larmes à tous les assistants. De nombreuses couronnes offertes par les amis, la famille et les poilus recouvraient la bière.

Dors en paix, cher Lucien, que rien ne trouble ton repos si chèrement gagné.

Albas

Le Carnaval. — Pour féter dignement le Carnaval, la jeunesse albasienne s'est assurée le concours de la musique du cirque Gougé.

Dimanche, lundi et mardi, grand bal paré et masqué dans la salle des fêtes de la mairie.

Mardi à 3 heures de l'après-midi grande cavalcade. Danses, rondes traditionnelles et farandole. Le mercredi des Cendres, exécution de Sa Majesté.

Accident. — Mme Aussel, institutrice à Cénac a été victime d'un accident: brûlures avec une lampe alcool. Elle sera suppléée dans ses fonctions pendant un mois par une infirmière.

St-Pantaléon

Nécrologie. — Dimanche dernier, ont eu lieu les obsèques de notre ami Léon Espéret, assassiné, dans les circonstances tragiques qui ont été déjà relatées, par le sieur Rigal, de Rassiels.

La population tout entière a tenu, en cette circonstance, à manifester ses sympathies à la famille en assistant à ses funérailles.

De notre côté, nous prions son fils, Ernest Espéret ainsi que toute sa famille, d'agréer nos sincères condoléances.

Cazals

Médaille de la famille française. — Le diplôme et la médaille de la famille française ont été remis récemment en témoignage de reconnaissance nationale aux mères de familles nombreuses dont les noms suivent :

Médaille d'argent. — Mme Rey, née Servant, à Labespreit.

Médaille de bronze. — Mmes Borial, Léonie, à Cazals; Vergnoles, Adèle à Cazals; Attalès, Augustine au Causse; Darnis, Emilie, à Malleville.

Nous adressons à toutes nos félicitations et nos meilleurs compliments.

Kindou

Mercredi dernier, ont eu lieu à Kindou, les obsèques de Mme Monrillac, née Jeanne Soulié, fille de notre sympathique maire. Une affluente considérable de parents et d'amis et la population communale tout entière formaient un cortège imposant et recueilli. La défunte a peine âgée de 27 ans, jouissait de la considération et de l'estime publiques.

Nous nous inclinons très bas sur sa tombe prématurément ouverte et nous adressons à toute la famille éplorée nos condoléances les plus sympathiques et les plus attristées.

Obsèques. — Jeudi 28 février eurent lieu à Salviac les obsèques de M. Arthémon Lavergne, genre Costes, employé au P. O., à la gare de Cahors, décédé en cette ville à la suite d'une maladie contractée au front (gaz asphyxiants). M. Lavergne était âgé de 34 ans.

Nous bien sincères condoléances à la famille.

Nos compatriotes. — M. Augustin Prigent, genre Albet, de notre ville, receveur de 4<sup>e</sup> classe à Bellegard (Creuse), est nommé en la même qualité, receveur de 3<sup>e</sup> classe à Ouzouer le marché (Loir-et-Cher).

Nous bien sincères félicitations.

M. Firmin Francoulin, membre de la Société des Secours mutuels de Salviac, vient d'obtenir une mention honorable pour les services rendus à la Mutualité.

Soirée récréative. — Dimanche soir, 26 février, le patronage des garçons donna sa première séance récréative, dans la nouvelle salle qui sera inaugurée ce jour-là. Ouverture, 7 h. 1/2. Rideau, 8 heures.

Prix des places: Réservées 1 fr. 50, premières, 1 fr.; enfants, 0 fr. 50.

Demandes de cartes d'entrée à M. Vielmon Jean, Grande Place à Salviac.

Calvignac

Réinhumation. — La dépouille mortelle de notre ami Flaujac Louis, est arrivée en gare de Saint-Marlin Labouval. Une nombreuse délégation de poilus, drapeau en tête, a été la rejoindre. M. Largentie, conseiller municipal, délégué par le maire, a pris réception du corps.

Après l'arrivée à Calvignac, la population entière lui a fait cortège. Après les poilus viennent les enfants des écoles, avec leurs maitres, quatre camarades de sa classe, portent le drap. A l'église, M. le curé a prononcé une allocution tout empreinte de patriotisme. Au cimetière, M. Marios président de l'amicale des poilus, a, dans un discours patriotique et éloquent fait l'éloge de son camarade, et donna lecture de la citation suivante :

« Flaujac Louis, caporal au 2<sup>e</sup> génie, brave et très dévoué, tué le 22 décembre 1914 en travaillant courageusement à couper des fils de fer barbelés, sous un violent bombardement. Croix de guerre, Médaille Militaire. »

Après lui, M. le Maire au nom du conseil municipal, de la commune et de la famille dont il est apparenté, a prononcé un discours plein d'émotion et d'éloquence qui a arraché des larmes à tous les assistants. De nombreuses couronnes offertes par les amis, la famille et les poilus recouvraient la bière.

Dors en paix, cher Lucien, que rien ne trouble ton repos si chèrement gagné.

Albas

Le Carnaval. — Pour féter dignement le Carnaval, la jeunesse albasienne s'est assurée le concours de la musique du cirque Gougé.

Dimanche, lundi et mardi, grand bal paré et masqué dans la salle des fêtes de la mairie.

Mardi à 3 heures de l'après-midi grande cavalcade. Danses, rondes traditionnelles et farandole. Le mercredi des Cendres, exécution de Sa Majesté.

Accident. — Mme Aussel, institutrice à Cénac a été victime d'un accident: brûlures avec une lampe alcool. Elle sera suppléée dans ses fonctions pendant un mois par une infirmière.

St-Pantaléon

Nécrologie. — Dimanche dernier, ont eu lieu les obsèques de notre ami Léon Espéret, assassiné, dans les circonstances tragiques qui ont été déjà relatées, par le sieur Rigal, de Rassiels.

La population tout entière a tenu, en cette circonstance, à manifester ses sympathies à la famille en assistant à ses funérailles.

De notre côté, nous prions son fils, Ernest Espéret ainsi que toute sa famille, d'agréer nos sincères condoléances.

Cazals

Médaille de la famille française. — Le diplôme et la médaille de la famille française ont été remis récemment en témoignage de reconnaissance nationale aux mères de familles nombreuses dont les noms suivent :

Médaille d'argent. — Mme Rey, née Servant, à Lab

**Bibliographie**

**REVUE BLEUE**

Fondée en 1863

Paraissant les premiers et troisièmes samedis de chaque mois

Sommaire du 18 février 1922

1. L'École Normale supérieure (1807-1870), par Georges Renard, Professeur au Collège de France; 2. Portraits d'Artistes: Fernand Khnopff, par Paul Errera; 3. La Question du Latin vue par un Professeur de Sixième, par J. Bézard; 4. Les deux Moulins (Traduit du Danois, par Mme Résumat) (Nouvelle), par Erik Juel; 5. Le Jardin de Molière, par Edmond Pilon; 6. La Politique étrangère: La Conférence de Gènes, par L. Dumont-Wilden; 7. Les Éuvres et les Idées: L'Exemple d'une Histoire de l'Art, par Lucien Maury; 8. La Poésie: Fables, par Franc Nohain; Des Vers d'Amour, par Maurice Levaillant, par André Rivoire; 9. Le Théâtre: La Science et l'Art au Théâtre, par Gaston Rogot; 10. La Musique: Le Prix de Rome et l'Opéra, par Adolphe Boschot; 11. Livres nouveaux; 12. La Quinzaine artistique et théâtrale, par Yvanhoë Rambosson; 13. Bulletin maritime; 14. Chronique tchécoslovaque, par H. Jelinek; 15. Revue Financière.

ABONNEMENTS: Revue Bleue (seule), France: six mois, 23 fr.; un an, 40 fr. — Etranger: six mois, 30 fr.; un an, 55 fr. — Revue Bleue et Revue Scientifique (réunies), France: six mois, 40 fr.; un an, 74 francs. — Etranger: six mois, 55 fr.; un an, 100 francs. Prix du numéro: 1 fr. 90; Etranger: 2 fr. 50. — Paris, 286, boulevard Saint-Germain (VII). Téléphone: Fleurus, 02-29.

**LES ANNALES**

A propos de la mort récente du grand explorateur Shackleton, les *Annales* publient aujourd'hui de beaux documents et d'impressionnantes pages rapportées des régions polaires; des vues du Vatican avec des souvenirs de MM. Denys Cochin et C. Bellaigue; une pièce de théâtre, le *Juste Retour*, jouée à l'Odéon; de nombreux articles brillamment signés et qu'il n'est pas de faire vivante, toute l'actualité de la semaine... 20 0/0 de réduction aux personnes qui souscrivent un abonnement groupé aux *Annales* et à *Conférencias* (journal où sont publiés intégralement les conférences de l'Université des *Annales*) 40 francs au lieu de 50.

5, rue La Bruyère, Paris. Chèques postaux 330,40.

**La Revue de la Semaine illustrée**

Directeurs: Fernand Laudet, de l'Institut et Jacques Boulenger.

Sommaire du 17 février 1922

Conférences de la société des Conférenciers: Louis Madelin, Le règne de Barras. — Louis Gillet, Où va l'art moderne. — André de Maricourt, L'élection pontificale au moyen âge. — J. Grand-Carteret, Molière, ses portraits, les illustrations de ses œuvres depuis trois siècles. — P. de Quirielle, L'abus d'un pontificat. — Pie XI.

**LA VIE DE LA SEMAINE**

L'Italie vue par un Anglais, par R.-S. — Les livres, par Max Buteau. — Revue des faits de la Semaine.

Rédaction et administration: 4, rue Chauveau-Lagarde, Paris, 8<sup>e</sup>.

**LA NATURE**

Ce numéro de *La Nature* débute par une étude des mœurs d'un singulier petit ver, la *Covoluta*, qu'on trouve communément sur toutes les plages de France. Cet animal garde la mémoire du rythme des marées à tel point qu'il peut, placé dans un bocal, servir d'indicateur de celles-ci. Par quel mécanisme mystérieux ? Il est difficile de le dire, même après une analyse fouillée de ses actes.

Le problème de l'électrification de la Belgique est étudié par M. Marius Renard, directeur de l'École d'Arts et Métiers du Hainaut, qui expose le plan des prochains travaux.

Les nouveaux jetons monétaires en bronze d'aluminium, qui commencent à remplacer les coupures crasseuses, sont d'une fabrication complexe qu'on suit parfaitement grâce aux nombreuses photo-

graphies qui accompagnent le texte explicatif de cette nouvelle industrie.

Que se passe-t-il dans le haut fourneau ? M. Chaudron, sous-directeur de laboratoire au Collège de France, l'explique d'après les récentes recherches analytiques éclairées par la notion des réactions réversibles.

Enfin, M. Pierre Matignon expose la technique de fabrication des cloisonnés chinois.

Le supplément de *La Nature*, très varié, contient des informations techniques, la description d'appareils nouveaux, des renseignements sur les grenades, fruits de la saison, une étude intéressante sur l'action de la chaux dans le traitement de la tuberculose, des recettes pratiques, etc.

**LA NATURE.** — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

**LA REVUE HEBDOMADAIRE**

offre à ses abonnés, avec le numéro du 18 février, son second supplément théâtral mensuel « La Dame de Bronze et le Monsieur de Cristal », comédie de M. Henri Duvernois.

Prochainement: Paul Géraudy, Sacha Guitry, etc.

Au moins une pièce par mois en une élégante brochure in-4<sup>e</sup> couronnée ornée d'un frontispice.

Lire dans le même numéro: Le septième Centenaire de Saint Dominique, par A. D. Serillanges, de l'Institut. — De « L'Esprit européen » dans la Littérature, par Guy de Pourtales. — La Méthode policière de Sherlock Holmes (II), par Edmond Locard. — Gustave Flaubert (XI). — L'Éducation sentimentale (II), par Albert Thibaudet. — La Chronique parisienne de Louis Lazarus.

**ABONNEMENTS:**

France: Un an, 52 fr. — Six mois, 28 fr. — Trois mois, 15 fr. — Etranger, 60, 32 et 17 fr. Spécimen gratuit sur demande. Le numéro 1 fr. 50. — Chèque postal: 17670.

Pion, 8, rue Garancière, Paris.

**LA FEMME ET L'ENFANT**

Lire dans le N° 81 de la *Femme et l'Enfant* qui vient de paraître:

Le courage civil pendant la grande guerre, Docteur Jacques Bertillon. — Pas de bonbons ! Docteur Jacques Bertillon. — Une idée: Deux grands événements de la vie internationale, La Femme et l'Enfant. — Un fait: Le Conseil supérieur de la Natalité à l'œuvre, Paul Coquerand. — La vie intellectuelle et morale: Le billet de l'Oncle; le Théâtre; le Cinéma; le Livre du jour. — Variétés: Toujours les modes absurdes ! D'où viennent nos « chichis », nos « chignons » et nos « réchauffantes », Henry Cossira; l'Automobile de 1922, J. C. — La corbeille à ouvrage, Mireille. — Un peu de médecine beaucoup d'hygiène, Docteur Ixe. — Petits Travaux, Grandes Économies ou l'art de se passer des Aïres, Maître Jacques. — La pagode l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociale, Thérèse Cazeville. — Le tour des carrières féminines. — 22 causeries de l'avocat, Jacqueline Bertillon. — Le coin des mamans. — Courrier de Quinzaine, G.-G. Rose-Goudin. — Apprenons la musique (17<sup>e</sup> leçon), J. Ramus. — La danse, Terpsichore. — Economie ménagère: Nos interviews culinaires; la femmechez elle; petit code des convenances et des usages; à la ferme et au jardin; santé, beauté, maintien. — La Mode pour les Petits et pour les Grands, Jacqueline Fortier. — Sous la lampe. — La robe de laine, Henry Bordaoux. — Princesses de science, Colette Yver. — Petite Correspondance, Trait d'union, La Finitte.

Abonnements: 24 francs par an. Adresser les abonnements, 29, rue de Tournon, Paris (VI). Envoi de spécimen gratuit sur demande.

**A VENDRE**

Vigne, 3 hectares: plein rapport Arbres fruitiers, Maison, Jardin, Eau potable 1.200 mètres de CAHORS S'adresser M<sup>e</sup> LESCALE, Notaire

**HORAIRE DES TRAINS POUR LA GARE DE CAHORS**

Ligne de Brive à Montauban			
Arrivée:	6 h. 17	Départ:	6 h. 21
	7 h. 17		7 h. 21
	11 h. 47		12 h. 42
	17 h. 23		17 h. 42
	19 h. 44		20 h. 16
	20 h. 16		21 h. 20

Ligne de Montauban à Brive			
Arrivée:	7 h. 45	Départ:	8 h. 10
	11 h. 59		12 h. 03
	17 h. 54		18 h. 04
	21 h. 35		21 h. 39
	22 h. 11		22 h. 15

**Ligne de Libos**

Départs:	6 h. 05,
	15 h. 30,
	18 h. 15 (1).
Arrivées:	10 h. 47,
	19 h. 25.

**Ligne de Capdenac**

Départs:	8 h. 20
	16 h. 02
Arrivées:	10 h. »
	19 h. »

Les chiffres noirs indiquent les trains arrivés.

(1) A lieu tous les samedis et jours de foire à Cahors.

Rédaction du *Libret-Guide officiel de la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans (service d'été 1921)*.

La Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans a l'honneur de porter à la connaissance du Public qu'elle vient de procéder à la réédition de son *Libret-Guide* dont la publication avait été interrompue par la guerre.

Rappelons que ce document très apprécié contient, indépendamment de la partie horaire, des renseignements généraux sur les billets ainsi qu'un texte descriptif et illustré sur les contrées desservies par le réseau.

Cette publication est mise en vente, au prix de 2 francs l'exemplaire, dans les principales gares, Agences et Bureaux de ville de la dite Compagnie.

**Marché de La Villette**

23 février 1922

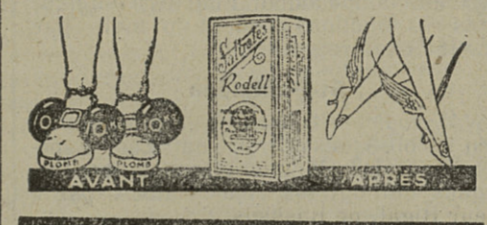
ESPÈCES	ENTRÉES	REVENU		
		1 <sup>er</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	3 <sup>e</sup> qual.
Bœufs...	1.806	2,60	2,30	1,80
Vaches...	1.341	4,00	3,75	3,25
Taureaux...	8.545	4,25	4,00	3,75
Moutons...	3.467	3,80	3,40	3,20

**OBSERVATIONS.** — Vente difficile sur les bœufs, veaux et porcs, facile sur les moutons.

**J'AIME BIEN DANSER MAIS OH! MES PAUVRES PIEDS...**

Prenez un bain saliné et vous oublierez que vous avez jamais eu des maux de pieds

Ce dont vos pieds ont besoin, c'est d'un bain de pieds rendu médicamenteux et oxygène par l'addition d'une petite poignée de Saltrates Rodell; vous connaîtrez alors la joie de posséder des pieds sains et en parfait état sans lesquels danser et même marcher devient souvent une véritable torture. Si les pieds sont enflamés et endoloris, un tel bain fait promptement disparaître toute brûlure et irritation, toute culture et meurtrissure et une immersion plus prolongée ramolli les cors, durillons et autres callosités douloureuses à un tel point qu'ils peuvent être enlevés facilement sans douleur ni saignage, opération toujours dangereuse. Les Saltrates retiennent et entretiennent les pieds en parfait état, de sorte que vos chaussures les plus étroites vous sembleront aussi confortables que les plus usagées. Les Saltrates Rodell se vendent dans toutes les pharmacies. Méfiez-vous des contrefaçons et exigez des saltrates.



**REPRÉSENTANTS** sont demandés pour Huiles, Savons et Cafés **FORTES REMISES** **BERTRAND Frères**, à Salon-de-Provence

**LIQUIDATION DU CENTRE AUTOMOBILE de ROMORANTIN (Loir-&-Cher)**

**MATERIEL AMERICAIN & FRANÇAIS DU CAMP DE PRUNIER**

**CAMIONS DE TOUTES MARQUES** et tous tonnages en état de marche

CAMIONS-BENNES BASCULANTES. — CAMIONS-CITERNES. — CAMIONNETTES. — TRACTEURS. — CHASSIS NEUFS G. M. C. ET A. S. — CHASSIS FORD. — TORPEDO, CONDUITE INTERIEURE FORD. — CARROSSERIE FRANÇAISE. — REMORQUES 2 et 4 ROUES. — VOITURES DE TOURISME. — PIÈCES DÉTACHÉES. — BANDAGES POUR CAMIONS. — PNEUMATIQUES ET CHAMBRES À AIR, etc., etc.

Hangars métalliques de toutes dimensions — Éléments dépareillés de hangars

POSE DE BANDAGES NEUFS TOUTES DIMENSIONS AMÉRICAINES (TARIF exceptionnel)

VENTE TOUTS LES JOURS, DE GRÉ À GRÉ, sans aucune formalité

LIVRAISON IMMÉDIATE AU CAMP DE PRUNIER (à Romorantin service automobile pour les visiteurs)

Toutes expéditions sont faites sur demandes. — EXPORTATION

Pour tous renseignements, s'adresser au Camp de Pruniers.

Téléphone: CAMP DE PRUNIER. ROMORANTIN.

**CYCLES** réputés marque UNION les plus solides, depuis 285 fr.

**MACHINES** à coudre à pédalier, syst. Singer à 400 fr.

5 et 10 ans de garantie, chez les principaux mécaniciens

Louis LENOIR, constructeur, 19, rue Vauban, BORDEAUX

**A VENDRE PROPRIÉTÉ sise à PRADINES**

En bordure de la route nationale comprenant: MAISON composée de 4 belles pièces avec galerie sur le devant; belle cave-sellier et grange; 15.000 m<sup>2</sup> de jardin ou terre; 200 pieds arbres fruitiers et bois attenant.

**Mise à prix... 20.000 fr.**

Pour visiter, s'adresser à M. ARTIGUE, menuisier à PRADINES (Lot). Pour traiter, s'adresser à M. POUZALGUES, expert-géomètre à GINOUILLAC-MONTFAUCON (Lot), qui en consentira la vente aux enchères ou à l'amiable le 5 mars 1922 à ladite maison. Il sera perçu 5 0/0 en sus du prix.

**A louer de suite**

Le premier étage du **MOULIN de Saint-Georges**

Avec l'usage d'un tournant

S'adresser à M. COURREJOU, du Montal ou à M<sup>e</sup> DURRANC, notaire à Cahors.

**COMPTABILITÉ**

Mise à Jour, Inventaires, Bilans Déclarations fiscales

Par Expert-Comptable

Se rend à domicile — Prix modérés

S'adresser au Bureau du Journal

**ACHAT, VENTE de Propriétés**

**BERNHEIM Frères et Fils**

23, rue de l'Arcade, Paris

**A Vendre** près de Cahors, petite propriété, bon bâtiment, bel enclos sur bord de route. Prix 25.000 francs. S'adresser Bureau du Journal.

**A LA SALLE DE VENTE**

62, rue E. Zola à CAHORS

On se charge de tous les frais pour la vente de tous objets moyennant dix 0/0.

**ACCORDEONS**

Catalogue illustré en couleurs. Prix: 1 fr.

DEDENIS, 1, Brive (Corrèze)

**Pour 13 fr. 25** j'envoie cont. Rem: 1 Sac à main pour dames, 1 Rasoir, 1 flacon odeur, 1 portefeuille, 1 portemonnaie, 1 stylo, 1 bracelet, 1 porte-billet. — CADEAU à toute commande: 2 nappes, 24 serviettes. Ecr.: ARTHUR, 49, Rue Clovis-Huges (Belle de Mai), MARSEILLE.

**A Vendre Petit matériel d'épicerie**

S'adresser au Bureau du Journal

**A VENDRE**

Pour trop grande capacité

**Voiture Darracq 1910, 5 pl., 12 HP**

Roulant tous les jours

S'ad.: Garage St-CHAMANT, rue Victor Hugo

**A ENLEVER DE SUITE Camionnette 800 kgs**

Très bon état, garantie

Éclairage et démarrage électriques

**DELGROS, Place d'Armes, CAHORS**

**M. Trémollières**

Boulangier, 11, Rue Nationale MET EN VENTE

Pain de Gluten et Pâtes alimentaires pour diabétiques

Seul dépositaire de la Maison SICARD de Toulouse

**ON CHERCHE A ACHETER**

dans la région et à tous prix

Immobilier, Industries, Fonds de Commerce, Châteaux, Propriétés rapport et agrément, Capitaux, Commandites

Ecr. Sté Immobilière France-Colonies 1, Rue de la Réale, PARIS

**ACHAT ET VENTE de toute sorte DE MOBILIER**

**CAMBRAY Fils, S<sup>eur</sup> d'AUSSET**

18, Rue des Soubirous

**ETUDE DE M<sup>e</sup> E. CONTOU**

GRADUÉ EN DROIT

**HUISSIER A CAHORS**

Le Dimanche 26 février 1922, à 9 heures du matin, à CAHORS, sur la petite place publique, au coin de la rue Brives et rue Donzelle, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de divers objets mobiliers dépendant de la succession FAUGÈRES, sieur de long, sur les diligences de Maître GALTIE, administrateur provisoire, savoir:

Un lit, un autre lit avec sommier et matelas-couette, un édredon, 2 tables de nuit, deux armoires-lingère noyer, une commode avec son dessus marbre; trois chaises, tables, marmite en cuivre et autres objets.

Au comptant 10 0/0 en sus.

CONTOU,

Imprimerie COUESLANT (Personnel intéressé) Le co-gérant: M. DAROLLE.

**IMPRIMERIE A. COUESLANT**

(Personnel intéressé)

**CAHORS (Lot)**

**INSTALLATION MODERNE**

**ATELIER PRINCIPAL:** 1, Rue des Capucins

**ANNEXE:** 4, Rue Frédéric-Suisse

**21 PRESSES**

**LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS**

**LA PHOSPHODE GARNAL**

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodofanniques phosphatées

Pour la guérison des:

**ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES**

**Malades, Grippés et Convalescents**

**LYMPHATISME:** Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

**MALADIES DES OS:** Rachitisme, Scrofule des enfants.

**MALADIES DE LA POITRINE:** Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

**ANÉMIE:** Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

**NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE:** des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

**La Phosphodé GARNAL et le Corps Médical**

Le D<sup>r</sup> ORTEL

Laïcien Externe des Hôpitaux de Paris

Docteur en Médecine de la Faculté de Paris

écrit:

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la **PHOSPHODE GARNAL**. C'est de l'Huile indigeste et désagréable et débarrassée des corps gras qui la rendent.

Chaque flacon de **PHOSPHODE GARNAL** renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La **PHOSPHODE GARNAL** fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os. C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs. Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon: 7 francs. — Prix du litre: 12 francs

**L'EPARGNE** vend les meilleurs **PRODUITS**

Alimentation — Approvisionnement **TOULOUSE**